

BAROMETRE TRIMESTRIEL

MICE

ENQUÊTE AUPRÈS DES STRUCTURES D'ACCUEIL

Enquête réalisée en ligne du 24 août au 30 septembre 2022. Données présentées pour le 1^{er} trimestre 2022. Échantillon de 18 structures. Remarque : en raison de la faiblesse des échantillons, les chiffres communiqués expriment une tendance. Les prochaines données du baromètre permettront de conforter les résultats obtenus

PANORAMA DE L'OFFRE WALLONE ¹

En Wallonie, près de **530 établissements** proposent une offre d'accueil de type MICE pour **environ 2400 salles** (réunion ou exposition) recensées.

Cette offre se répartit en 4 types d'établissements : les centres de conférence / congrès, les hôtels d'affaires, les lieux événementiels (château, ferme, musée...) et les autres types d'hébergement.

Ces structures disposent en moyenne de **4.5 salles** pour une capacité d'accueil moyenne maximum de **370 personnes**, mais les différences sont fortes selon le type d'établissement.

La **province du Hainaut** est celle qui regroupe le plus d'établissements d'accueil MICE avec 157 structures soit 30% de l'offre, et 38% des capacités d'accueil recensées. Cette offre s'articule majoritairement autour de la présence de grands centres de congrès et de conférence. Ces établissements représentent près de 60% de la capacité d'accueil de la province.

La **province de Namur** représente 23% de l'offre, mais seulement 14% des capacités d'accueil du fait d'une structuration de l'offre qui s'établit principalement autour de lieux événementiels, avec des capacités d'accueil plus limitées.

Le **Brabant Wallon**, avec 11% de l'offre mais 14% des capacités d'accueil. Il profite d'une situation privilégiée à proximité de Bruxelles. L'offre se structure autour de lieux événementiels avec 41% des capacités d'accueil.

CARACTERISTIQUES DE L'OFFRE

Etablissements	Nbre établissements	Part de l'offre d'accueil
Centres de congrès	69	13%
Hôtels d'affaires	113	22%
Lieux événementiels	269	51%
Autres hébergements	75	14%

REPARTITION DES CAPACITES D'ACCUEIL

Etablissements	Nbre moyen de salles/structure	Capacité maximale moyenne (pers)
Centres de congrès	7	1219
Hôtels d'affaires	5	157
Lieux événementiels	4	314
Autres hébergements	4	110

REPARTITION DES CAPACITES D'ACCUEIL PAR PROVINCE

Province	Part de l'offre	Part des capacités d'accueil
Brabant Wallon	11%	21%
Hainaut	30%	35%
Liège	18%	17%
Luxembourg	18%	13%
Namur	23%	14%

¹ L'analyse de « l'état de l'offre » est réalisée sur base des données CGT – 524 structures pour 442 entrées qualifiées (hors organisateurs d'événements sans infrastructure dédiée)

ENQUÊTE AUPRÈS DES STRUCTURES D'ACCUEIL



LE FONDS EUROPÉEN DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL ET LA WALLONIE INVESTISSENT DANS VOTRE AVENIR

DYNAMIQUE D'ACCUEIL AU 1^{er} TRIMESTRE 2022 : un début d'année marqué par les restrictions

NIVEAU D'ACTIVITE ET OCCUPATION

TAUX D'OCCUPATION DU TRIMESTRE

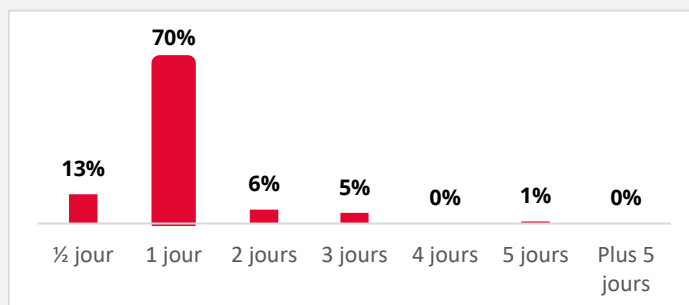


Au 1^{er} trimestre 2022, le **taux d'occupation moyen²** des salles (réunion/réception) **est estimé à 3%**. Ce faible taux d'occupation est en dû, à l'obligation de poursuivre le télétravail jusqu'au 11 février. Les « teams building et autres activités » étaient interdits jusqu'au 18 février 2022.

CARACTERISTIQUES DES ACCUEILS REALISES

Ces événements connaissent une **durée moyenne de 1,17 jour** et sont de petites tailles : 67% des événements ont rassemblé moins de 50 personnes. La majorité de l'activité concerne des prestations de type « **séminaires non résidentiels avec ou sans activités** » avec **84% des prestations** réalisées durant le trimestre contre 11% de prestations de programmes d'activités seuls, 4% de séminaire résidentiel, et 0% de prestation d'activités avec hébergement.

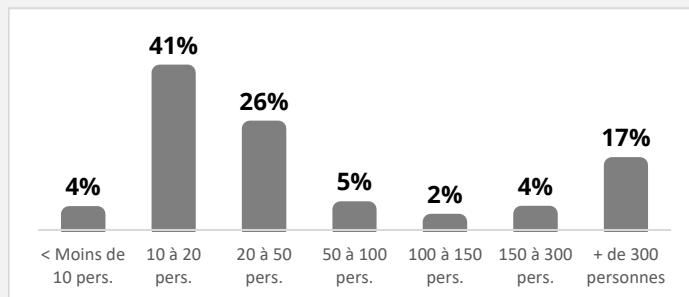
ÉVÉNEMENTS ACCUEILLIS SELON LA DUREE



ÉVOLUTION OBSERVEE SUR LE TRIMESTRE

A mesure que les restrictions sanitaires s'amenuisaient l'activité MICE progressait. Au cours du trimestre, **53% des événements se sont déroulés le mois de mars** contre 35% en février et 12% pour le mois de janvier. La taille des groupes augmentait également.

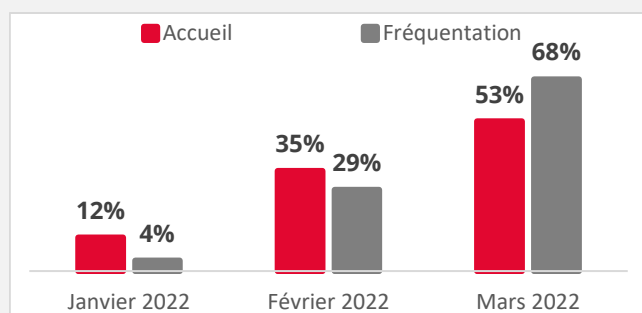
ÉVÉNEMENTS ACCUEILLIS SELON LE NOMBRE DE PARTICIPANTS



EXTRAPOLATION SUR LE NIVEAU D'ACTIVITE REGIONALE

Sur ce trimestre, la **moyenne d'événements réalisés par salle est de 1.6** avec des différences notables selon la période. Entre janvier et mars 2022 le nombre d'évènement a été multiplié par 4.5. Si l'on extrapole les ratios obtenus à l'ensemble de l'offre wallonne, on peut estimer qu'au **1^{er} trimestre 2022, 3 724 évènements** ont été accueillis dans les structures MICE de Wallonie.

ÉVOLUTION MENSUELLE COMPAREE DES ACCUEILS ET DE LA FREQUENTATION



FRÉQUENTATION AU 1^{er} TRIMESTRE 2022 : un nombre de participants en hausse sur la période

NIVEAU DE FREQUENTATION

Avec une moyenne de **132 participants par évènement**, toutes structures confondues, la Wallonie comptabilise, au 1^{er} trimestre 2022, **plus de 480 000 visiteurs MICE** soit environ 60 % de la fréquentation en 2019 sur le même trimestre. La fréquentation a été plus forte sur **le mois de mars avec 68% de la fréquentation observée**. Au regard des données d'accueil, on comprend qu'il y a eu plus d'événements organisés en mars, et que ceux-ci étaient de plus grande taille.

² Le taux d'occupation correspond au rapport entre le nombre de jours occupés par un évènement et le nombre de jours disponibles à la programmation. Par défaut le nombre de jours disponible pour un trimestre correspond à 90 jours.

ENQUÊTE AUPRÈS DES STRUCTURES D'ACCUEIL



LE FONDS EUROPÉEN DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL ET LA WALLONIE INVESTISSENT DANS VOTRE AVENIR

CARACTÉRISTIQUES DE LA FREQUENTATION

100% des événements du trimestre ont été organisés par des organisateurs/clients belges. Bien que la part des clients étrangers soit en moyenne inférieur à 5 %, le fait que la totalité des organisateurs/clients viennent de Belgique s'explique notamment par les restrictions sanitaires aux frontières.

DYNAMIQUE COMMERCIALE AU 1^{ER} TRIMESTRE 2022

INDICATEURS COMMERCIAUX

Au cours du 1^{er} trimestre 2022, les établissements ont reçu en moyenne **3 demandes de location par salle**. Ce ratio diffère suivant le type de structure avec davantage de demandes pour les hôtels d'affaires avec 7 demandes/salle.

Le taux de conversion commercial, qui exprime le rapport entre le nombre de demandes reçues et le nombre de contrats signés³, est de **33%** pour ce trimestre.

Le taux de refus est de 34%. Il exprime la part des structures déclarant avoir refusé au moins un événement sur le trimestre. Ces refus ont principalement été effectués en raison d'une prestation inadaptée à la demande.

PROFIL DES ENTREPRISES ORGANISATRICES D'ÉVÉNEMENTS AU COURS DU TRIMESTRE

64% des événements organisés durant le 1^{er} trimestre 2022 sont le fait d'entreprises privées. Les associations ne sont à l'origine que de 18% des événements organisés, les pouvoirs publics sont à l'origine de 16% et 2% proviennent d'agences événementielles.

PARCOURS D'ACHAT

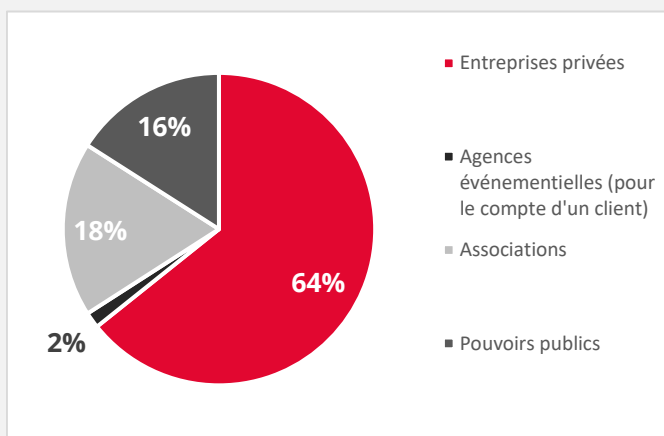
Le poids de l'intermédiation commerciale est faible sur le 1^{er} trimestre 2022. **90% des structures estiment que les événements organisés ont été gérés en direct avec le client final** et 10% ont été gérés par un binôme client final/organisateur d'événements.

La fidélité des clients est très forte avec 79% des événements organisés par des clients déjà venus dans l'établissement. Comme l'intermédiation, cette fidélité varie selon le type de structure.

INDICATEURS COMMERCIAUX SELON LE TYPE D'ÉTABLISSEMENT

Établissements	Demandes de location par salle	Taux de conversion
Centres de congrès	-	-
Hôtels d'affaires	7,1	35%
Lieux événementiels	2,8	27%
Autres hébergements	0,7	60%

PROFIL DES ENTREPRISES ORGANISATRICES



RATIOS ÉCONOMIQUES POUR LE 1^{ER} TRIMESTRE 2022

UNE ACTIVITÉ FORTEMENT MOINS CONSTITUTIVE DU CHIFFRE D'AFFAIRES QUE LES ANNÉES PRÉCÉDENTES

Pour tout type de prestation avec ou sans nuitée ou avec et sans activité le **CA/participant** est **23€**.

³ Attention, il peut exister un décalage entre les 2 données dans la mesure où certaines demandes exprimées durant le trimestre peuvent être validées lors d'un autre trimestre.

Étude réalisée, analysée et rédigée par le cabinet Traces TPI en coordination et pour le compte du CGT – Observatoire wallon du Tourisme

Contact Traces TPI : Mme Marie-Luce Georget – mlgeorget@tracestpi.com

Contact CGT : Mme Véronique Cosse-veronique.cosse@tourismewallonie.be